



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté n°2026ARR006

Date de mise en ligne sur le site internet de la commune : 24 février 2026

Objet : Délégation accordée par M. le Maire à M. Florian BERTRAND, directeur des finances, pour l'engagement des dépenses et recettes

Le Maire de la Ville de Cugnaux,

Vu l'article L.2122-19 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que M. Florian BERTRAND exerce les fonctions de directeur des finances de la commune de Cugnaux ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité des services municipaux en permettant l'engagement des recettes et dépenses ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

Délégation de signature est accordée par M. le Maire à M. Florian BERTRAND, directeur des finances de la commune de Cugnaux, à des fins de signer toutes pièces administratives et comptables portant engagement des dépenses et des recettes du budget de la commune, notamment les mandats, titres, bordereaux d'émission, moyens de paiement et ordres de reversement.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera applicable après publication sur le site de la commune et transmission au représentant de l'État dans le département.

Cugnaux, le 24 février 2026

Pour extrait conforme

Le Maire,

Albert SANCHEZ